



LE KERMADEC**

Camping-locations-caravaning

3 Kermadec
56190 AMBON

Tel/Fax : 02.97.41.15.90

Mail : campingkermadec@wanadoo.fr

N° SIRET : 38260147400010

FORMULAIRE DE RÉSERVATION EMPLACEMENT CAMPING-CARAVANING 2026

Nom : Prénom :

Adresse :

code postal : Ville :

Téléphone : Mail :

Nombre de participant :

Date d'arrivée :

Date de départ :

	Nombres de nuitées	Quantités	Tarifs	Total
Forfait (2 pers + tente ou caravane + véhicule)			19,00 €	
Personne supplémentaire + 7ans			4,50 €	
Personne supplémentaire de 2 à 7 ans			3,10 €	
animaux			2,00 €	
Électricité 6 ampères			5,00 €	
Électricité 10 ampères			6,00 €	
Voiture supplémentaire			2,50 €	
Visiteur + de 2H			3,00 €	
TAXE DE SÉJOUR + 18 ANS			0,20 €	
TOTAL TTC dont TVA 10 %				

Retour du formulaire de réservation avant le / / dernier délai.
Sans retour de celui-ci la réservation est annulée.

Les barbecues électriques sont interdits.

Montant total hors taxe de séjour dont 10 % TVA : (en fonction des éléments que vous nous avez communiqués)

Acompte demandé 25%* :

Solde à régler à l'arrivée :

*Je joins l'acompte qui est de 25% du séjour.

TAXE DE SÉJOUR: (.....adultes x 0,20 €) xnuitées = Total du séjour

.....enfants xnuitées =

Important : les chiens de 1ère et 2ème catégories sont strictement interdits sur le camping, les animaux doivent rester sur leur emplacement et maintenus en laisse, **Carnet de vaccination obligatoire.**

1. Réservation

La réservation devient ferme à réception de l'acompte de 25% du prix du séjour.

2. Règlement du solde

Le client s'engage à verser au camping le solde de sa facture à son arrivée.

3. Arrivée/Départ

ARRIVÉE : à partir de 12H

DÉPART : avant 12H au plus tard

4.

Les barbecues électriques sont interdits.

Les éventuels visiteurs à la journée, devront être inscrits dès leur arrivée et ne seront admis que jusqu'à 22h. Leur véhicule devra obligatoirement être garé au parking dès leur arrivée. Une redevance est demandée pour chaque visiteur (tarifs à l'accueil).

6. Annulation

En cas d'annulation au-delà du 1er mai, les acomptes ne seront pas remboursés. Avant cette date, ils le seront après prélèvement de 31 € au titre des frais de gestion.

7. Animaux Les animaux doivent être tenus en laisse, et rester sur leur emplacement. Le carnet de vaccination doit être à jour. Les chiens de 1^{er} et 2^{ème} catégories (d'attaque et de défense) sont interdits sur le camping.

8. Retour du contrat signé pour le dernier délai (sans retour du contrat la location est annulée).

Règlement à établir à l'ordre du camping Le Kernadec - Ambon.

Dès réception nous vous retournerons une copie de cet exemplaire visé par nous, que vous conserverez.

Le locataire

Le camping

Lu et approuvé, date et signature

LE KERMADEC